AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-4-66 498061

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE ATLANTIQUE, SARTHE, INDRE & LOIRE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars.
C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571
- ANGERS

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

SUPPLEMENT N° 2 AU BULLETIN N° 67 D'AVRIL 1966 - INDRE-et-LOIRE, MAINE-et-LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, VENDEE, VIENNE, DEUX-SEVRES (Y compris la région de la Gâtine) .... P. 18

AVERTISSEMENTS — ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Les conditions continuent à être très favorables car les pluies sont fréquentes et les germes nombreux. En conséquence :

- si le traitement conseillé dans la note du 15 Avril a été effectué dès le 16, il convient de le renouveler immédiatement.
- si ce traitement a été effectué dans la période du 18 au 20 Avril, il devra être renouvelé dans les premiers jours de la semaine du 25 au 30 Avril.

Des apparitions importantes de taches pourront se produire à partir du 25 Avril et pendant la première quinzaine de Mai; il est donc indispensable que la protection soit parfaite à partir du 25 Avril.

Dans la région de la Gâtine, dans les Deux-Sèvres, effectuer un traitement immédiat si la dernière application a été exécutée antérieurement au 16 Avril. Si le dernier traitement n'a été effectué qu'après le 19 Avril, le renouveler dans les tout premiers jours de la semaine du 25 au 30 Avril.

TAVELURE DU POMMIER - Les mêmes observations sont à faire; renouveler les traitements dans les mêmes conditions.

Dans la région de la Gâtine, dans les Deux-Sèvres, sur la variété Reinette Clochard en forme haute tige, terminer de toute urgence le traitement conseillé dans le bulletin du 14 Avril; le renouveler s'il a été exécuté avant le 19 Avril. Dans les vergers cultivés en forme basse, effectuer un traitement immédiat si la dernière application est antérieure au 16 Avril. Si elle a été exécutée après le 19 Avril, effectuer un nouveau traitement dans les tout premiers jours de la semaine du 25 au 30 Avril. Des sorties de taches importantes pourront se manifester à partir du 25 Avril dans cette région, tant sur pommiers que sur poiriers. Il est donc indispensable que la protection des arbres soit parfaite à partir de cette date.

IMPORTANT

La période actuelle est très dangereuse; en cas de précipitations abondantes éliminant un traitement, il devra être renouvelé sans information de la Station. Par ailleurs, si les pluies continuent, il est souhaitable d'augmenter la concentration en matière active d'anticryptogamiques dans les bouillies.

INFORMATIONS

OIDIUM DU POMMIER, PUCERONS DIVERS DU POIRIER ET DU POMMIER - Se reporter à la note du 15 Avril.

CHEIMATOBIE - Des dégâts de Cheimatobie sont signalés sur différentes essences fruitières. Profiter du traitement contre les tavelures pour leur opposer un produit homologué.

35 ....

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

.....

INDRE-et-LOIRE, MAINE-et-LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, VENDEE, VIENNE, DEUX-SEVRES (y compris la région de la Gâtine) .... P. 19

ARAIGNEE ROUGE - La totalité des éclosions des oeufs d'hiver n'est pas atteinte. Se reporter au bulletin du 15 Avril dernier. Dans la région de la Gâtine, dans les Deux-Sèvres, il est encore trop tôt pour intervenir; attendre de nouvelles informations de la Station.

PROTECTION DES ABEILLES

Il est rappelé que seuls les insecticides et acaricides suivants sont autorisés pendant la floraison des arbres : Roténone, Polychlorocamphane, Dicofol = Dichlorophényltrichloréthanol, Thioquinox, Phosalone, Endosulfan, Toxaphène.

VIGNE

MILDIOU - BLACK-ROT - Assurer l'écoulement de l'eau dans les vignobles partout où elle pourrait stagner.

POMMES DE TERRE

MILDIOU - Des lots de pommes de terre issues de la récolte 1965, plus ou moins mildiousées et jetées sur les fumiers ou les dépotoirs, peuvent donner naissance dès maintenant à des pousses porteuses de la maladie qui gagnera les cultures. Il est souhaitable de détruire ces pousses par des applications de chaux vive ou de désherbant.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

Tirage du 21 AVRIL 1966 - 3.180 exemplaires.

....